Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [12]

Artikel: D'accord... pas d'accord...

Autor: Rousseil, P.-A. / Salina, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275757

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'accord... pas d'accord...

Un article d'une de nos correspondantes des cantons sur la formation professionnelle de la paysanne a suscité de violentes réactions de la part de quelques lecteurs. (« Formation professionnelle de la paysanne », de Gaby Moeschler, paru dans la rubrique « Berne francophone » du numéro d'octobre 1979). Nous publions ici deux lettres, la première de M. Rousseil, délégué romand à la documentation de l'Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle (in extenso), et la seconde (en partie malheureusement, faute de place) de Mme Salina.

Madame la Rédactrice,

Nous nous permettons de relever quelques inexactitudes dans la communication de votre correspondante à la rubrique « Berne francophone » du numéro d'octobre de votre journal.

Sous le titre *« Formation professionnelle de la paysanne »*, votre correspondante fait certaines confusions entre

— l'apprentissage ménager rural initial, d'une durée d'un an avec cours professionnels et examen de fin d'apprentissage ménager

et la suite logique de cette formation à

— l'école ménagère rurale en un semestre d'hiver à plein temps complété par un enseignement hebdomadaire et divers cours-blocs (également dans ce cadre) s'étendant sur deux années et aboutissant à
— l'examen professionnel dont la réussite est sanctionnée par le titre de *« paysanne diplômée »*.

Cette deuxième phase de la formation intervient après plusieurs années de pratique ménagère (quatre ans au moins après l'apprentissage).

D'autre part, des *« Cours ouverts »* s'adressent aux paysannes qui n'ont pas eu antérieurement la possibilité de suivre la filière régulière de formation et leur permettent de se préparer à l'examen professionnel de paysanne.

A lire votre correspondante, on pourrait penser que la situation au Jura bernois est « privilégiée par rapport à celle des autres cantons » ce qui n'est pas précisément le cas puisque des possibilités analogues existent également à Courtemelon, Marcelin, etc.

P.-A. Rousseil
Délégué romand à la documentation de l'ASOSP

Madame la rédactrice,

Maintes fois, j'ai eu l'intention de vous écrire pour vous exprimer ma satisfaction au sujet de multiples articles parus dans FS au cours de ces dernières années. Hélas ! Je ne l'ai pas fait. Mais voici qu'aujourd'hui, je ne puis m'empêcher de me manifester ! Le motif ? Le malaise provoqué par les informations sur la formation professionnelle de la paysanne, parues dans votre numéro d'octobre dernier et signées de Mme Gaby Moeschler.

Ses affirmations ont soulevé, pour le moins, ma plus vive surprise, et chez plusieurs de vos lectrices, une véritable indignation. (...)

1. Pourquoi les paysannes du canton du Jura devraient-elles se sentir particulièrement « privilégiées » d'être en mesure de prétendre à la formation professionnelle qui est par ailleurs largement offerte à l'ensemble de leurs collègues en Suisse ? (...)
2. Quelles sont les sources d'information de votre correspondante sur les conditions de vie des paysans d'autrefois ? (...)

(En réponse à la première question) La loi sur la formation professionnelle (...) est une loi fédérale (...) Le contrôle de son application est attribué à l'OFIAMT, exception faite, chose très importante, pour tout ce qui concerne la formation des agriculteurs. Pourquoi, donc, cette discrimination à l'égard des paysannes du canton du Jura ?

(En réponse à la seconde question) De souche paysanne et montagnarde par mes grands-parents (...), j'ai recueilli pendant plus d'un demi-siècle une foule de renseignements sur le niveau de vie de nos ancêtres (...) Je n'ai jamais, au grand jamais, entendu ni lu un seul témoignage analogue aux affirmations de votre correspondante... (...) Quant aux paysannes « demeurées » mentionnées par votre correspondante, on peut supposer que le nombre des sous-développés, hommes et femmes, devait atteindre sensiblement le même pourcentage en ville et à la campagne. Seule manquait peut-être l'égalité des chances (déjà !).

Enfin, pour terminer joyeusement et rassurer du même coup Mme Moeschler, je l'informe que, aujourd'hui et dans le pays le plus riche du monde, les paysannes mariées dorment dans des chambres conjugales décentes, souvent confortables, bien meublées, agréables et propres, par-dessus le marché.

Merci, Madame la Rédactrice, de bien vouloir accueillir ces quelques réflexions.

A. Salina

Dons reçus par chèques postaux après l'appel de fonds (suite)

	report	9.698.--
Lang	Langenthal	20.--
Chausse T.	Genève	20.--
Calpini	Sion	30.--
Stoeckert Y.	Laufenburg	40.--
Kammacher M.	Nyon	50.--
Rodieux E.	Lutry	50.--
Privat Ch.	Troinex	100.--
anonyme	Genève	100.--
Sandoz-Luginbuhl	La Chaux-de-Fonds	100.--
Bouvier B.	Genève	10.--
Rey O.	Sion	10.--
anonyme	-	15.--
Aguet I.	Lausanne	20.--
anonyme	Genève	20.--
anonyme	Neuchâtel	20.--
Meylan R.M.	Peseux	50.--
Chambordon R.	Versoix	50.--
Desarzens D.	Lausanne	50.--
de Rham J.	Vésenaz	50.--
Rosset M.	Lausanne	20.--
Salzmann	Genève	20.--
Paytregnet E.	Lausanne	20.--
Belperrin	Lausanne	20.--
anonyme	Lausanne	20.--
Bernheim J.	La Chaux-de-Fonds	20.--
anonyme	Sion	20.--
Bévand V.	Genève	30.--
Badoux I.	Plan-les-Ouates	50.--
Piuz A.M.	Moillesulaz	100.--
Jarne Y.	Chexbres	10.--
anonyme	Genève	20.--
Bachofen H.	Vallorbe	50.--
Bovon C.	Genève	100.--
Meyer	La Tour-de-Peilz	5.--
Petitpierre A.	Lausanne	10.--
Hiltbrunner	Bienne	10.--
Magnin	Petit-Lancy	10.--
Wirz H.	Monthey	20.--
Ribaux L.	Le Lignon	20.--
Alphonse Dr.	Genève	20.--
Bonnard A.	Lausanne	20.--
Z'graggen Y.	Anières	40.--
Wettstein J.	Genève	50.--
Baechtold M.	Lausanne	50.--
anonyme	Lausanne	100.--
L'Hardy H.F.	Benglen	20.--
Jeanneret G.	Bienne	20.--
Arber P.	Le Locle	20.--
anonyme	Genève	50.--
Manasseuitsch M.R.	Meyrin	50.--
Hamburger D.	Lausanne	50.--
Feissly A.	Neuchâtel	100.--
Preisuerk	La Tour-de-Peilz	5.--
Schmid S.	Neuchâtel	10.--
Minini L.	Lausanne	10.--
Cassani	Troinex	10.--
Leuba-Rochat M.	Pully	10.--
anonyme	Genève	10.--
Killisch D.	Genève	20.--
Lagnaz H.	Morges	20.--
Nagel J.L.	Châtelaine	20.--
Zutter Y.	Genève	20.--
Schafer M.	Neuchâtel	25.--
Bauler S.	Lausanne	35.--
Brunner Dr.	Zollikon	50.--
Vaucher-Weibel E.	Bienne	50.--
Favre C.L.	Genève	50.--
Frommel A.	Ravoire	100.--
Soroptimist Club	Sion	200.--
Schmied Y.	Grand-Saconnex	10.--
Marquerat Renée	Lausanne	10.--
Lerch B.	Chêne-Bougeries	20.--
Stakian M.	Onex	20.--
Motet M.	Bienne	30.--
Florian R.	Lausanne	50.--
Centre de liaison neuchâtelois		100.--
Exchaquet	Lausanne	10.--
Rindlisbacher C.	Lausanne	15.--
Bourquin A.	Peseux	20.--
Schopfer E.	Genève	20.--
anonyme	Lausanne	25.--
Ass.suisse des infirmières,	Lausanne	25.--
Nicole J.	Genève	25.--
Ryser V.	Genève	50.--
Bischof J.	Lausanne	50.--
Narbel M.	Lausanne	50.--
Bertrand C.Dr.	Grand-Saconnex	100.--
anonyme	Vevey	5.--
Colliard V.	Châtel-St.Denis	10.--
Haller N.	Collonge-Bellerive	15.--
Hersch J.	Genève	20.--
Demolis L.	Genève	20.--
Ménétrey A.C.	St. Sulpice	20.--
Bercher H.	La Tour-de-Peilz	20.--
Bindschedler D.	Berne	50.--
Kernen G.	Vessy	200.--
Cuénod D.	Vevey	20.--
Jayet G.'	Genève	20.--
Wagnière J.F.	Vufflens-le-Château	20.--
Barbier G.	Muttenz	25.--
Devaud J.	Grand-Lancy	50.--
anonyme	Pully	50.--
Hebeisen A.F.	Rolle	50.--
Gander Ph.	Aegerten	20.--
Blondel B.	Genève	50.--
Cuendet M.	Lausanne	1.000.--
Baudraz J.	Lausanne	25.--
Germond B.	Clarens	20.--
Lacour A.	Chêne-Bougeries	25.--
Jéquier M.	Neuchâtel	10.--
Gignoux Ch.	Genève	20.--
Jaggi Y.	Lausanne	50.--
Schweizer C.	Neuchâtel	50.--
Dresco B.	Moudon	20.--
anonyme	St.Blaise	10.--
Sicilia-Bolomey F.	Genève	20.--
Auberson A.M.	Nyon	20.--
Barral A.	Landecy	50.--
Kuttel M.	Pully	100.--
Flattet B.	Lausanne	20.--
Verein Frau & Politik	Berne	100.--
S. Moine-Mamie	Villeneuve	100.--
Mages I.	Corcelles	10.--
Amies de la jeune fille	Lausanne	20.--
Rossello S.	Genève	20.--
A.D.F.	Montreux	50.--
Christen C.	Genève	70.--
Ass. femmes universitaires	Lausanne	100.--
Centre de liaison ASF	Genève	500.--
Bertram E.	Neuchâtel	20.--
Scuri T.	Auvernier	20.--
Foex S.	Genève	30.--
Ferrier M.	Genève	50.--
Lambossy C.	Genève	50.--
A.D.F. cantonale vaudoise	Lausanne	500.--
Corbaz S.	Lausanne	20.--
Kaesermann M.	Lausanne	40.--
de Haller	Genève	1.000.--
Niestlé M.	Neuchâtel	20.--
Carror I.	Le Châble	20.--
Schwyzer E.	Zürich	30.--
Reichenbach M.	Lausanne	30.--
Corswant M.	La Chaux-de-Fonds	10.--
Legler M.	Genève	10.--
anonyme	Neuchâtel	20.--
Berner J.	Genève	50.--
de Mulinen	St.Légier	50.--
Parisod V.	Lausanne	10.--
A.D.F.	Vallorbe	25.--
de Rossi D.	Chêne-Bougeries	20.--
Anderfuhren R.	Lausanne	10.--
Bonnard I. & L.	Chêne-Bougeries	20.--
Club Soroptimiste	Genève	20.--
Grandjean S.	Genève	20.--
Robert T.	La Chaux-de-Fonds	20.--
Wakker C.	Genève	50.--
Matthey L.	Genève	50.--
Union des femmes	Genève	50.--
Stift.für Staatb.Erziehung	Zürich	1.000.--
Schulé P.	Genève	20.--
A.D.F.	Yverdon	50.--
Lyceum-Club	Lausanne	50.--
Matthey M.	St. Aubin	20.--
		19.423.--

Dans l'impossibilité de remercier par une liste nominative les nombreuses abonnées qui ont eu la gentillesse d'arrondir largement le montant du renouvellement de l'abonnement, nous les prions de trouver ici l'expression de notre gratitude. Tant leur appui financier que les nombreux messages reçus nous sont un précieux encouragement.

Au nom de l'équipe de rédaction et du comité
UN CHALEUREUX MERCI A TOUTES

Claudine Richoz, administratrice